

■ **Mickaël Hofmann Immobilier**, à Grimisuat, CH-626.1.008.520-6, Entreprise individuelle (FOSC no 134 du 16.07.2003, p. 13, publ. 1085920). 1) Selon contrat de transfert de patrimoine du 26.06.2009, le titulaire a transféré certains actifs pour CHF 459'596.02.— et certains passifs envers les tiers pour CHF 213'467.94.— à la société à responsabilité limitée 'Mickaël Hofmann Immobilier Sàrl', à Sion (CH-626.4.012.359-0). Contre-prestation: 50 parts sociales de CHF 1'000.— et une créance de CHF 196'128.08.— en faveur de l'apporteur. 2) Selon contrat de transfert de patrimoine du 26.06.2009, le titulaire a transféré certains actifs pour CHF 1'315'380.45 à la société anonyme 'Elan 44 SA', à Sion (CH-626.3.012.360-7). Contre-prestation: 200 actions nominatives de CHF 1'000.— liées selon statuts entièrement libérées et une créance de CHF 1'115'380.45 en faveur de l'apporteur. En conséquence cette raison est radiée.

Registre journalier no 1634 du 08.07.2009

(05137454 / CH-626.1.008.520-6)